



INFO-PARENT

Janvier 2017



DATE	ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS
9 janvier	École et service de garde seront fermés.
18 janvier	<u>Volleyball</u> Une joute amicale de l'équipe volleyball aura lieu le mercredi à 7h30 à l'école Notre-Dame-des-Rapides au 8585, rue George à LaSalle. Une lettre vous parviendra sous peu.
janvier	<u>Dictée P.G.L.</u> Fidèle à ses traditions, l'école des Découvreurs participe à la dictée P.G.L. Pour cette 40 ^{ème} édition, les activités se dérouleront du 10 janvier au 10 février 2017. Notez que vous avez jusqu'au 27 février pour retourner l'enveloppe de dons et que 50% des dons recueillis par votre enfant ira directement à sa classe et 50% iront à la fondation Paul-Gérin-Lajoie. Je vous remercie grandement de votre générosité!
27 janvier journée <u>pédagogique</u>	<u>Activité au service de garde</u> (enfant inscrit) Activité plein air toute la journée, Héritage St-Bernard.
23 janvier	<u>Début du projet G.O.</u> 2017 démarre en force avec notre projet G.O., de nouveaux groupes seront créés afin d'animer les élèves de maternelle et du 1 ^{er} cycle par nos grands du 3 ^e cycle aux récréations.
31 janvier	<u>Conseil d'établissement</u> Au salon du personnel de notre école, à 18h00, aura lieu notre conseil d'établissement. Bienvenue à tous nos parents.

Chers parents,

Je profite de ce premier Info-Parent pour vous offrir mes meilleurs vœux de santé, de paix et de bonheur pour l'année 2017.

J'en profite également pour remercier tout le personnel de l'école qui œuvre quotidiennement auprès de vos enfants. Ces gens font un travail colossal et il est important de le souligner.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service de garde

Indexation des frais de garde qui sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- Tarif pour un élève régulier, sera majoré à 8.15\$.
- Le tarif pour les journées pédagogiques sera maintenu à 9\$

REPAS OUBLIÉ!

Souvent le lunch a été oublié à la maison ou sur la banquette de la voiture. Seul le technicien en service de garde sera autorisé à téléphoner à la maison. Peu importe la raison, l'enfant qui n'a pas de lunch sera dépanné par l'école et des frais seront chargés aux parents de l'enfant.

Prendre note : Ceci est seulement un dépannage et non un service ou l'on peut se commander un repas.

CHANGEMENT DE FRÉQUENTATION

À partir de janvier, nous appliquerons la règle du guide du service de garde. Donc, il sera impossible d'inscrire son enfant à la dernière minute, comme précisé dans le guide, pour le matin, midi ou soir.

Pour faire un changement de fréquentation, il y a un délai de 5 jours et il est obligatoire de remplir au préalable un document à cet effet. Les parents peuvent toujours se renseigner auprès de Joachim Banos, technicien du service de garde pour avoir plus d'informations. 514-366-0028 #2

PRISES DE PRÉSENCES

Nous attirons votre attention sur un problème vécu à plusieurs reprises au service de garde. Lors de la prise de présences le midi ou à 15h44, nous avons des enfants qui manquent à l'appel sans que nous en ayons été avisés.

Si l'enfant est attendu et que vous avez quitté avec lui, vous devez nous laisser une note dans l'agenda de votre enfant pour tout changement. Ceci pour assurer leur sécurité. Si je ne peux rejoindre personne à la maison, le dernier recours est la police. Je vous remercie de prendre cet avis au sérieux.

École

PÉRIODE D'INSCRIPTION (MATERNELLE)



Veillez prendre note que les inscriptions pour les enfants qui fréquenteront l'école au préscolaire (maternelle) en 2017-2018 se feront du 6 au 10 février prochain. Nous vous demandons de vous présenter à l'école aux heures indiquées avec les documents requis.

Heures : **9h30 à 11h30** et **13h30 à 15h00**

- Certificat de naissance
- Carte d'assurance-maladie
- Papier d'immigration (IMM) ou carte de résident permanent
- Deux (2) preuves de résidence (*adresse)

*Exemples, factures : Hydro, Vidéotron, relevé bancaire...

TENUE VESTIMENTAIRE



Janvier est le mois de l'année le plus froid. Chaque enfant **doit** avoir : pantalon de neige, manteau d'hiver, bottes d'hiver, tuque, mitaines, foulard ou cache-cou.

ABSENCE OU RETARD

RAPPEL ➤ il est de votre responsabilité d'appeler à l'école en laissant un message dans la boîte vocale du secrétariat pour souligner l'**absence** ou le **retard** de votre enfant au 514-366-0028 #1

Début de la surveillance à **8 h 40** le matin et début des cours à **8 h 48**.

Merci aux parents qui se donnent la peine de nous téléphoner.

SÉCURITÉ

RAPPEL ➤ Veuillez déposer votre enfant sur la 35^e avenue en tout temps. La 39^e avenue est strictement réservée aux autobus scolaires.



FERMETURE D'ÉCOLE EN CAS DE TEMPÊTE DE NEIGE

La décision de fermer les établissements scolaires est généralement liée directement aux conditions climatiques et à celles qui sont annoncées, notamment à leur impact sur le transport scolaire et sur la sécurité des élèves qui se rendent à l'école à pied.



Lorsqu'il y a fermeture, toutes les activités sont suspendues dans tous les établissements, incluant les services de garde.

Il demeure de la responsabilité du parent de s'assurer que l'école soit ouverte avant d'y déposer son enfant ou de le laisser partir à pied, et ce, en écoutant la radio, la télévision ou en consultant le site internet de la commission scolaire : www.csmb.qc.ca

➤ Il n'est donc pas nécessaire de téléphoner à l'école.



Visites à l'Octogone

Groupes	Dates
010-020	Pas de visite
101-102	Pas de visite
201-202	Pas de visite
301	25 janvier
391-491	Pas de visite
401	25 janvier
501	20 janvier
502	Pas de visite
601	31 janvier
862-863	12 janvier

*Julia Wellens,
Directrice.*

École des Découvreurs ecole.des.decouvreurs@csmb.qc.ca

514-366-0028

Heures d'ouverture de l'administration : 8h à 16h

Fermé durant l'heure du dîner : 12h20 à 13h20